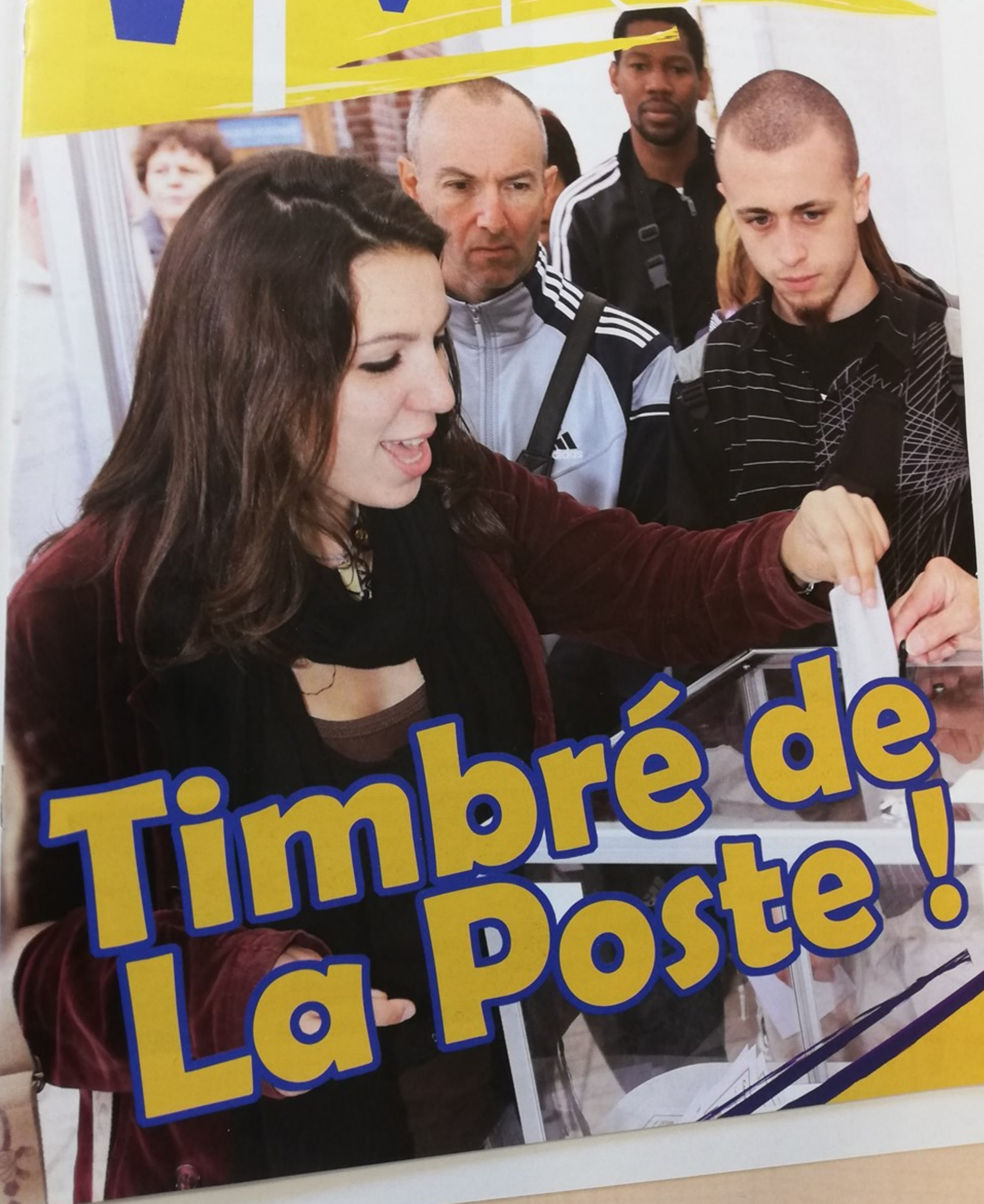


V

Le magazine d'une ville solidaire

Vro

Novembre
2009
n°63



Timbré de La Poste!

Sommaire

- 3 La Poste doit rester publique
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture
- 7 Une solution pour les usagers du gaz ?
- 8-9 Boire ou conduire, il faut choisir
- 10 Projet de territoire de la CAC
- 11 Grippe A, un virus bien embarrassant.
- 12 Associations, brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait : Gérard Trin
- 15 État civil, Jade News
- 16 Calendrier des réunions de quartier

notre couverture



Les 3 et 4 octobre 2009, 1044 Montatairiens ont participé à la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste. 1026 personnes ont répondu qu'elles n'étaient pas d'accord avec le projet du gouvernement de changer le statut de la Poste.

Ouverture de la saison culturelle au Palace



André Biette, Président, a ouvert le congrès de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)



Dépôt de gerbe aux monuments aux morts lors du congrès de l'ARAC



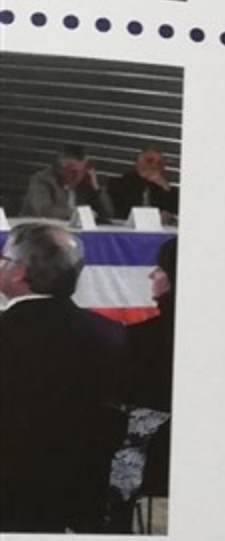
À la fin de la journée, un repas convivial a été servi.

« L
 Le 3 octo
 la mairie,
 Des élect

N
 on, i
 ques
 chan
 vous d'acco
 votants (63
 municipaux
 CGT insta
 Montatairie
 C'était par
 ans : « Il n
 doit rester
 payer. » J
 ailleurs qu
 signifierai
 public. En
 recevoir so
 La même
 tout en Fra
 La Poste d
 citoyenne
 national c
 C'est un
 deux mill
 avis, nég
 À l'origine
 gouverne
 poste en s
 cuté au
 dans les
 organisat
 s'agit là
 tisation n

Nous o
 cette
 témoign
 Jacques
 qui no
 d'une

Jacques
 continue
 pas ass
 ne vois
 les colis
 satisfait
 contre le
 publics.



« La Poste doit rester publique »

Le 3 octobre 2009, il régnait à Montataire une ambiance un peu particulière. Dans la salle des mariages de la mairie, près de la poste et à la Mairie annexe des Martinets, des urnes et des isolements étaient installés. Des élections donc mais pas pour élire qui que ce soit.

Non, il s'agissait de répondre à une question : « Le gouvernement veut changer le statut de la Poste. Êtes-vous d'accord avec ce projet ? » sur 1044 votants (630 dans les bureaux de vote municipaux et 414 au bureau de vote de la CGT installé sur le marché) 1026 Montatairiens ont répondu non. C'était par exemple le cas de Sabrina, 28 ans : « Il ne faut pas privatiser la poste, ça doit rester public. Autrement, on devra tout payer. » Jean-Pierre Bosino considère par ailleurs qu'une « privatisation de la Poste signifierait une dégradation du service public. En cas de privatisation, on pourrait recevoir son courrier tous les trois jours. » La même question a été posée un peu partout en France et partout la même réponse : La Poste doit rester publique. Cette votation citoyenne a été organisée par le comité national contre la privatisation de la poste. C'est un véritable succès puisque plus de deux millions de personnes ont donné leur avis, négatif à plus de 90 %. À l'origine de cette mobilisation, le projet du gouvernement de transformer le statut de la poste en société anonyme. Celui-ci sera discuté au Sénat et à l'Assemblée Nationale dans les mois prochains. Unaniment, les organisations syndicales considèrent qu'il s'agit là d'une première étape vers la privatisation malgré les démentis du gouverne-

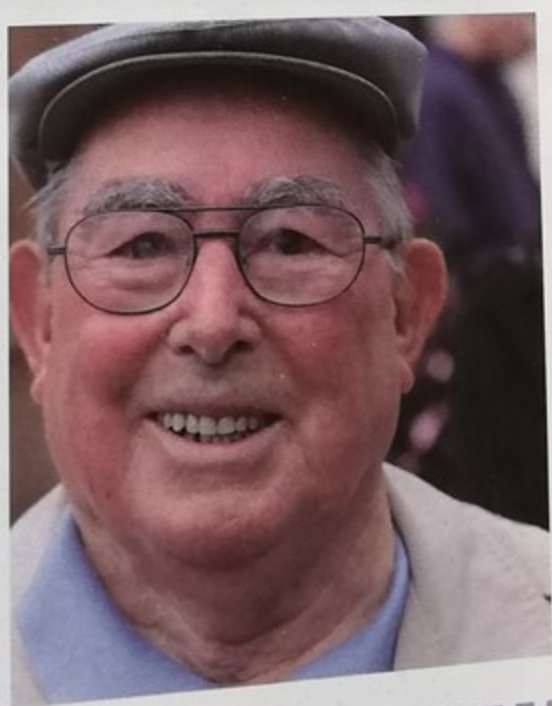
ment. Le Ministre de l'industrie, Christian Estrosi, affirme en effet que « la poste, même devenue société anonyme restera publique à 100 % ». Selon le gouvernement, il s'agirait uniquement d'un passage obligé pour l'ouverture du marché postal à la concurrence en janvier 2011. Mais les syndicats ont été échaudés par la promesse non tenue de Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'économie, de ne jamais privatiser Gaz de France. Avec le succès remporté par la votation citoyenne, syndicats, élus et usagers comptent demander au gouvernement d'organiser un référendum sur l'avenir du service postal. Pour l'heure, ils exigent de la direction de la poste que soient stoppées immédiatement les restructurations qui contribuent à dégrader le service public. Ainsi, à Montataire, il est prévu que le nombre de facteurs passe de 12 à 6 et que les véhicules distribuant les colis soient rattachés au bureau de poste de Creil. Il est à craindre, selon Jean-Pierre Bosino, que cela se traduise « par une

dégradation des conditions de travail des facteurs. Ce qui entrainera forcément une dégradation du service public. » Certains y voient un moyen de rendre le service postal inefficace pour faire accepter à l'opinion l'idée de la privatisation.



Nous avons recueilli au cours de cette votation de nombreux témoignages de Montatairiens. Jacques Daboval est un de ceux qui nous a dit ce qu'il pensait d'une éventuelle privatisation.

Jacques Daboval, 79 ans : « Le facteur doit continuer à venir chez nous. S'il n'y en a pas assez, ils n'ont qu'à embaucher. Et je ne vois pas pourquoi les voitures qui livrent les colis sont transférées à Creil. Je suis satisfait de la poste telle qu'elle est. Je suis contre la privatisation de tous les services publics. »



Sylvie, factrice à Montataire depuis 9 ans : « Avec la suppression des six postes de facteurs, nous allons nous partager deux tournées trois fois par semaine. Du coup, les gens ne verront pas toujours le même facteur. C'est une source d'erreur car il faut compter un an pour bien connaître son secteur. Jusqu'à présent, ce sont les facteurs qui triaient le courrier avant de le distribuer. Aujourd'hui, la direction envisage de nous livrer les courriers déjà triés. Donc le temps que l'on passait au bureau va être compensé par un allongement des tournées. Donc plus de temps à l'extérieur et une charge plus lourde de courriers. Je fais déjà 12km par jour avec un vélo déjà bien lourd. »

Septembre octobre à Montataire



Le handball club de Montataire a créé une section baby-hand, ouvert aux enfants à partir de 3 ans



Concours de pêche aux blancs organisé par "les Marins pêcheurs" Bravo à M. Jean-Luc Jeanne qui a gagné avec une prise de 3kg400



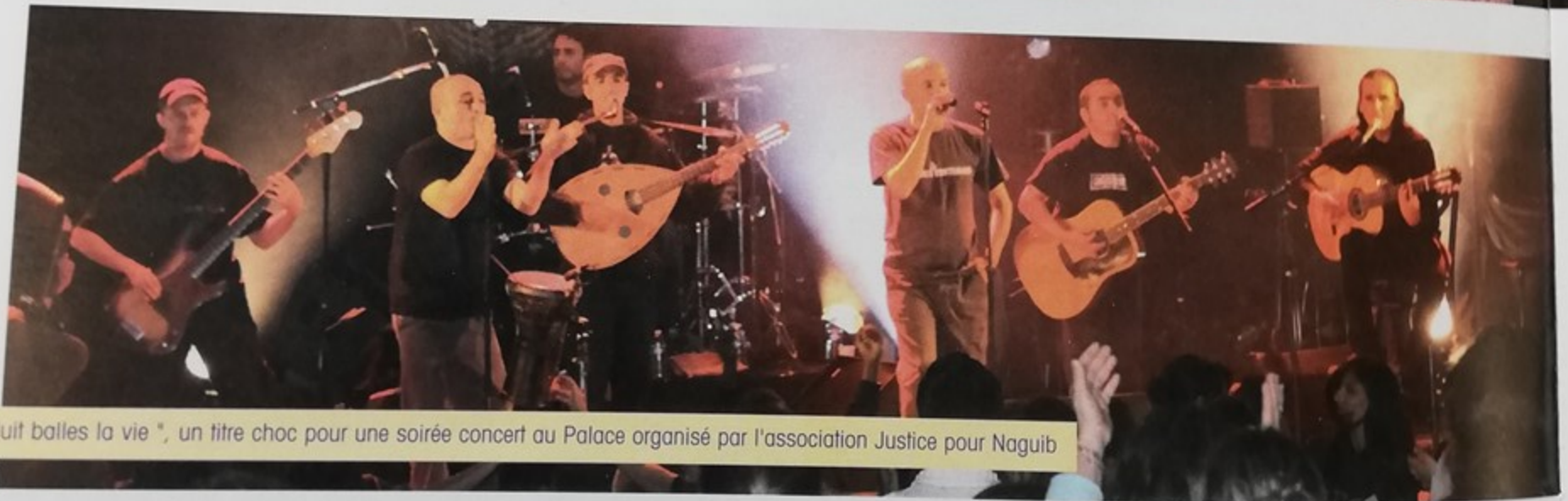
Réception du nouveau et de M Grégoire Maës



"Rallye pedestre en famille" organisé par l'association Mons ad Theram dans le cadre des Journées du Patrimoine



La municipalité a récompensé plusieurs Montatairiens qui ont reçu la médaille du travail



"Huit balles la vie", un titre choc pour une soirée concert au Palace organisé par l'association Justice pour Naguib



Réception en l'honneur de bons et loyaux



Groupe de travail mis en place pour les aménagements autour des Résidences Hélène



Les élus visitent les chantiers entrepris par la ville ces dernières semaines



Traditionnelle enseignants d



Réception du nouveau bus de la ville en présence de M. le Maire et de M. Grégoire Maës, Directeur des transports Evrard



qui ont reçu la médaille du travail



Réception en l'honneur de Mme Renée Leturque, après plus de 40 ans de bons et loyaux services rendus au club de gymnastique et aux Montatairiens



semaines



Traditionnelle réception d'accueil des nouveaux enseignants de Montataire

éditorial



La Poste, le budget de la Ville, il faut continuer à se mobiliser

Plus de 1000 Montatairiens se sont mobilisés à l'occasion de la consultation qui a été organisée le 3 octobre sur la privatisation de la Poste. Dans tout le pays, le résultat est sans appel : plus de deux millions de personnes se sont prononcées contre la privatisation. Le gouvernement, embarrassé par ce succès, cherche à accrédi-ter l'idée qu'il ne s'agit pas d'une privatisation, mais seulement d'une recherche de financement par apport de capital privé. On sait que partout en Europe où les choses ont commencé ainsi, cela s'est terminé par une dégradation considérable du service public. Les détenteurs du capital privé qui entreront à la Poste auront des exigences : celles de voir leur argent s'accroître en torpillant l'emploi, le réseau des bureaux de postes, en économisant sur le travail et la formation des agents et en les poussant à la rentabilité avec des méthodes inhumaines. Comme chez France Telecom qui vient de connaître encore un nouvel et intolérable suicide d'un salarié. Et si le gouvernement est si sûr que sa réforme est juste, pourquoi ne la soumet-il pas au suffrage des citoyens par l'organisation d'un référendum officiel ?

Nous savons à Montataire ce que ces choix veulent dire. En 2004 Monsieur Sarkozy qui n'était pas encore Président de la République affirmait que jamais EDF-GDF ne serait privatisé ! Aujourd'hui nos concitoyens en lutte avec le comité de défense contre les factures exorbitantes de gaz, peuvent témoigner de la casse du service public.

Il en va de même avec l'intention annoncée de supprimer la taxe professionnelle ce qui se traduirait par une catastrophe financière pour les collectivités locales. À celle-ci s'ajoute la réforme de la réorganisation territoriale qui vise à concentrer les pouvoirs, à les éloigner des citoyens.

Comment la ville de Montataire pourrait-elle continuer d'assurer les services municipaux actuels si elle est étranglée financièrement par des mesures fiscales du gouvernement qui vont encore faire la part belle aux plus riches et risquent d'alourdir l'impôt des ménages ? La suppression de la taxe professionnelle a provoqué un grand mécontentement, y compris dans les rangs des élus qui soutiennent le gouvernement. Il est possible de faire reculer M. Sarkozy sur son néfaste projet. Tout dépendra de la mobilisation des citoyens. En participant aux réunions de quartier, vous aurez l'occasion de dire non à ce mauvais coups. Mais aussi d'exprimer votre volonté pour calculer sur une vraie réforme fiscale qui prenne également en compte les revenus pour les impôts locaux et qui impose une taxe sur les actifs financiers des entreprises. Avec mes collègues, nous vous invitons cordialement à participer à ces réunions où vous pourrez aussi exprimer vos suggestions et vos besoins. Au plaisir de vous y rencontrer.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

Le théâtre comme lieu de partage

Après trois ans de résidence, la Compagnie Chenevoy a quitté Montataire pour laisser la place à la Compagnie Théâtre Inutile. Nous avons demandé à Nicolas Saelens, metteur en scène, de nous présenter cette compagnie dont il est le responsable artistique.

Théâtre Inutile, c'est le nom de votre compagnie. Pourquoi ce choix ?

C'est une manière de dire que le théâtre n'a pas besoin de parler de sa fonction. Le théâtre est une nécessité absolue qui doit produire du sens, faire voyager de questions en questions. Le théâtre ne peut pas être une machine à fabriquer des slogans, des discours. Il y a des gens pour faire cela. Le théâtre doit ouvrir sur des champs inattendus, complexes. Par exemple Kossi Efoui, l'écrivain avec lequel nous travaillons, a parlé du mot "origine" avec la 4^e Segpa du collège. Ils ont défini l'origine à partir de l'endroit où on est né mais cet endroit, est-ce que ce n'est pas le ventre de la mère ? N'est-ce pas là que nous sommes tous nés ? Et là, on crée des possibles... Pour moi, le théâtre c'est ça.

Quels sont vos projets pour cette année ?

Tout d'abord, nous poursuivons les ateliers critiques que nous avons commencés l'année dernière. C'est à partir de là que se sont

tissés des liens avec Agnès Houart et qu'est née l'envie de collaborer de façon plus rapprochée.

Nous allons aussi travailler avec le Secours Populaire pour proposer un atelier philosophie aux enfants qui sera animé par Kossi Efoui.

En novembre, nous présenterons au Palace « *Enfant, je n'inventais pas d'histoires* » que j'ai mis en scène. Nous avons créé ce spectacle avec la Compagnie Tulongongo, du Burkina Faso à partir d'un texte écrit par Kossi. Il a vocation à tourner en Europe et en Afrique centrale.

Et nous irons à la rencontre des usagers de la Mairie annexe des Martinets pour leur présenter et discuter de la pièce de théâtre « *Concessions* », notre dernière création. Nous jouerons ce spectacle au Palace en décembre.

Ces ateliers, nous les envisageons comme des lieux de partage car le Théâtre et les arts en général n'appartiennent pas aux professionnels. C'est pourquoi d'ailleurs nous parlons plus volontiers d'ateliers de création que de cours de théâtre. Nous n'avons pas

envie d'inviter les gens à prendre des cours mais à partager un parcours de création. Quand je travaille avec des collégiens, j'ai envie de partager des questions avec eux et non de dispenser la bonne parole.

Précisément, vous allez travailler sur une création à laquelle vous comptez associer des élèves des écoles, collège, lycée de Montataire...

C'est exact. Nous l'avons appelée « *Oublie !* » et nous la présenterons en mai. L'idée, c'est de partager le parcours de création de ce spectacle avec des enfants de différentes tranches d'âges. Cette création s'écrit au plateau. C'est-à-dire que Kossi Efoui est arrivé avec un conte qu'il a mis en voix avec les comédiens. À partir de ce que ça donnait, il a continué à écrire, à retravailler avec les comédiens, ainsi de suite. Deux personnages sont déjà nés de ce travail ainsi que cinq fragments de texte reliés par un embryon d'histoire. On va continuer à faire grandir cela au plateau et en s'inspirant des échanges avec les enfants.

Novembre au Palace - Rond-point de la rue des Déportés Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97

Samedi 7 novembre 20h30

Slam et Impro : Arthur Ribo et l'Assemblée dans le cadre du Picardie mouv' 4

Une jolie soirée où Arthur Ribo, tel un magicien des mots, utilisera ceux que chacun lui offrira pour en faire des histoires et des manifestes. Et Victor Belin, en magicien des sons écouter ce qui se dit pour raconter en musique, la même histoire !

En première partie sera présentée la création qui aura été réalisée du 31 octobre au 5 novembre au Palace, avec Dgiz.

Vendredi 13 novembre 14h30 et 20h30

Théâtre-conte :

Enfant je n'inventais pas d'histoires

Par la Cie Théâtre Inutile

Un tableau noir et de la craie. Tout s'articule autour du récit de cet enfant qui n'inventait pas d'histoires, parce que ce qui s'est passé dans sa vie l'en empêcha.

Des séances auront lieu au collège, au Secours Populaire, à Jade, au groupe Elan les 12 et 26 novembre.

Samedi 14 novembre

Atelier d'écriture de 15h à 18h

Rendez-vous slam du Palace (un samedi par mois) Avec Dgiz et Nicos K

Scène ouverte à partir de 20h30

Venez clamer et déclamer vos textes ou venez écouter ces poètes magnifiques que vous croisez chaque jour.

Du 9 au 16 novembre Au Palace

Exposition peinture de Dominique Ruiz

Jeudi 19 novembre 20h30

Danse : Eric et Simon

Deux solos de deux danseurs camerounais. L'un y raconte une soirée où il fut battu. L'autre y danse la difficulté d'exister autrement qu'en étant footballeur au Cameroun.

Une création soutenue par le Palace.

À l'issue de la représentation nous vous proposons un atelier-jeu de la critique : pour essayer, ensemble, de comprendre l'expérience que fait vivre ce spectacle en chacun. Animé par Nicolas Saelens.

Mercredi 25 novembre 10h30

théâtre : Faites comme chez vous

Cie Magik Fabrik

Du théâtre drôle et agité pour les enfants à partir de 6 ans

Chez les Vubert, il est impossible d'imaginer une maison sans vie, alors on actionne à tour de bras mille et une manivelles ou autres machineries stupéfiantes.

Durée du spectacle : 1h00

À partir de 6 ans

Vendredi 27 novembre 20h30

Théâtre : Deux frères

Boris et Lev, deux frères unis par une relation exclusive, habitent ensemble dans un appartement où ils hébergent Erica. La liaison de la jeune femme avec Lev et sa négligence des règles de vie commune fragilisent l'équilibre déjà précaire du trio. Et quand Boris tombe amoureux d'Erica, les deux frères n'ont plus d'autre choix que de tout tenter pour écarter l'intruse de leur vie...

Une solution pour les usagers du gaz ?

Après un an de bataille, les usagers du gaz vont peut-être voir le bout du tunnel. Le Médiateur de GDF-Suez, qui a reçu une délégation d'une trentaine de personnes, s'est en effet engagé à trouver une solution rapidement.

Les Montatairiens qui se sont rendus au siège de Gaz de France le 6 octobre, en sont revenus avec quelques motifs de satisfaction. Conduite par le maire Jean-Pierre Bosino et Daniel Besnard, le Président du Comité de défense des usagers du gaz de Montataire et de sa région (CDUGMR), la délégation d'une trentaine de personnes a exigé de rencontrer la Direction générale de GDF-Suez. Reçus par le Médiateur national de l'énergie, celui-ci s'est engagé à suspendre toutes les procédures destinées à couper le gaz aux usagers qui contestent leur facture. Un engagement qui vient renforcer l'arrêté municipal interdisant les coupures de gaz dans la commune. Celui-ci reste en effet valide malgré sa contestation par le Préfet devant le Tribunal administratif. Après un deuxième rendez-vous au siège de la société gazière, une troisième rencontre est programmée le 25 novembre. Cette fois, c'est le Médiateur qui viendra à Montataire rencontrer les usagers pour étudier leurs dossiers. Voilà plus d'un an que la municipalité et des usagers victimes de factures exorbitantes se



sont engagés dans un bras de fer avec le groupe. Tout a commencé en juillet 2008 lorsque des Montatairiens ont reçu des factures pouvant atteindre plus de 2000€. Sollicité, le Maire tente d'obtenir des explications de GDF-Suez mais sans résultat. Quelques mois plus tard, d'autres Montatairiens dans le même cas se manifestent. Le Comité communal d'action sociale (CCAS) commence alors à recenser les usagers se trouvant dans cette situation. Il leur est conseillé de ne pas payer les factures tant qu'aucune explication n'aura été donnée. Devant l'ampleur de la mobilisation, le groupe finit par expliquer pourquoi plus de

1000 Montatairiens, au moins, ont reçu des factures aux montants astronomiques. Des erreurs commises lorsque les compteurs ont été relevés entre juillet 2007 et janvier 2008 en seraient la cause. Ceux-ci ont été sous-estimés. Lorsque GDF-Suez s'en rend compte, des factures de régularisation sont envoyées aux personnes concernées.

Devant la responsabilité de GDF-Suez et GrDF, la mairie exige un geste commercial fort qui ne vient pas. Deux manifestations sont organisées dans les locaux du groupe. Mais rien n'y fait.

Les usagers ont formé de leur côté un Comité de défense, le CDUGMR. Depuis le mois d'août, ses membres reçoivent chaque samedi les personnes ayant reçu des factures anormalement élevées. Aujourd'hui, le comité comptabilise plus de 1000 dossiers. Suite à la manifestation du 6 octobre, élus et usagers espèrent qu'une issue heureuse sera trouvée avant l'hiver car beaucoup des personnes concernées ne peuvent pas se permettre de payer des factures aussi importantes. Et ce, même avec un échéancier de 24 mois. « Avant je payais 25€ chaque mois. Avec la régularisation, je paye 67€ depuis janvier. Pour moi, c'est beaucoup trop. » nous confie Jacqueline.

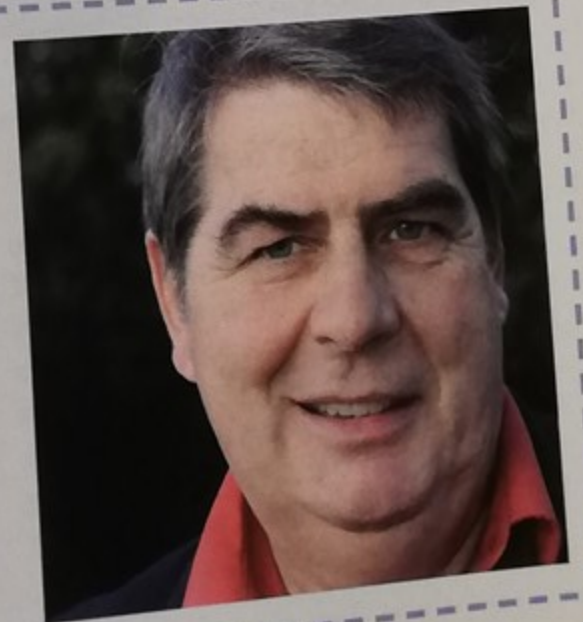
La crainte, explique Evelyne Blanquet, conseillère municipale déléguée, « c'est que des gens risquent de ne pas se chauffer pour faire des économies et pouvoir ainsi payer leur facture. »



Daniel Besnard, Président du CDUGMR.

« En Juillet 2008, GDF-Suez a sous-estimé ma consommation de 1000^{m3}. À ce titre, leurs services m'ont envoyé un chèque de 400€. J'ai donc vérifié mon compteur et me suis rendu compte que ma consommation avait été sous-estimée. Je l'ai signalé à GDF en leur disant, que par conséquent, je refusais d'encaisser le chèque. Pendant six mois j'ai essayé de leur faire comprendre leur erreur mais sans résultat. Et puis en janvier 2009, ils ont fini par comprendre

qu'ils avaient sous-évalué ma consommation. Ils m'ont alors réclamé deux cents euros de régularisation. C'était juste mais s'ils avaient fait correctement leur travail, je n'aurais pas reçu une facture aussi importante d'un coup. Il y a des personnes qui ont reçu des régularisations de 3000€. Mais le problème ne concerne pas que Montataire. Dans la région, GDF-Suez parle de 4222 cas. Moi je pense que c'est bien plus. »



« Boire ou conduire, il faut choisir »

Le 22 septembre dernier, la municipalité a participé à la semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière. La préfecture et plusieurs associations ont ainsi proposé des ateliers de sensibilisation aux accidents de la route : simulateurs d'accidents et d'alcoolémie, voiture perte d'adhérence, voiture-tonneau de la Macif, stands de la brigade accidents et délits routiers du commissariat de Creil et des pompiers, etc. En sept ans, le nombre de personnes tuées est passé de plus de 6000 en 2001 à 4443 en 2008. L'alcool constitue aujourd'hui la principale cause de mortalité sur la route. « Boire ou conduire, il faut choisir » ou bien « Tu l'es vu quand t'as bu », ces slogans qui ont bercé plusieurs générations de téléspectateurs restent donc malheureusement d'actualité.

Des lunettes pour simuler l'alcoolémie

L'ANPA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) proposait des lunettes déformant l'équilibre et la vue pour suivre un parcours balisé par des plots. Tous les participants ont bousculé au moins un. Inquiétant car il s'agit de l'état dans lequel on se trouve lorsqu'on a plus de 4 verres d'alcool dans le sang. Normal quand on sait que le dépassement de ce seuil entraîne de nombreux troubles : équilibre altéré, vision rétrécie, sensibilité accrue à l'éblouissement, difficulté à apprécier correctement les distances, etc. Danielle qui ne boit jamais a chaussé ces lunettes un peu spéciales : « on ne tient pas bien sur ses jambes, la tête tourne un peu. Mais le plus impressionnant, c'est que j'avais l'impression d'y voir correc-

tement alors que j'ai renversé des plots. Maintenant, je sais plus ou moins à quoi m'en tenir si je monte en voiture avec quelqu'un qui a un peu trop bu. Plus exactement, je n'accepterai plus qu'il conduise. »

Entretien avec Annie Luitre, Chargée de mission à l'ANPA. Elle travaille sur la prévention en alcoologie et addictologie en milieu scolaire.

Quelles sont les conduites addictives chez les jeunes ?

C'est le tabac, l'alcool, le cannabis mais aussi tout ce qui concerne la dépendance aux jeux d'argent et vidéo. On aborde également les troubles alimentaires tels que l'anorexie et la boulimie. On est en présence de conduites addictives dès lors qu'on a perdu la liberté de

choisir le moment où l'on va consommer ou jouer. Dès que ça devient un besoin et plus un plaisir, on parlera d'addiction.

Nous travaillons sur les effets que ça produit : Passer 20 heures sur 24 sur des jeux vidéos va entraîner des problèmes de sommeil, des troubles de l'alimentation, de rapport aux autres, à la réalité...

Parallèlement aux effets, nous travaillons sur la notion de plaisir. Notre message, ce n'est pas « zéro consommation » mais : « s'il y a consommation, essayons de le faire raisonnablement afin d'en limiter les risques pour soi et pour les autres. »

Dans le cadre de cet atelier, vous proposez des lunettes simulateur d'alcoolémie. Quelles sont les réactions des gens qui participent à l'atelier ?

Les lunettes impressionnent car les gens sont persuadés qu'après quatre verres, ils ne sont pas dans cet état là. Ce qui est trompeur avec l'alcool, c'est qu'on a l'impression de voir et maîtriser les choses jusqu'au jour où l'on a un accident : On pensait passer à côté du plot mais on est passé dessus.

Ça permet de prendre conscience de la différence entre ce que l'on ressent et la réalité. En matière d'alcool, on ne peut pas faire confiance à ses sensations. Donc soit on ne consomme pas, soit on mesure son taux d'alcoolémie pour savoir si on peut conduire.



Un petit tour d'aquaplaning

Christophe Parot, formateur à l'auto-école ECF et intervenant sécurité routière proposait quant à lui de faire « un peu d'aquaplaning » à bord d'une voiture équipée d'un simulateur perte d'adhérence. Histoire de montrer que « Quand la voiture est lancée à 15m/s, ça va tellement vite qu'on ne peut rien faire, on se souvient juste du « boum ». Attention,

précise-t-il, « on n'est pas là pour apprendre aux automobiliste, à dérapier mais à leur démontrer, au contraire, que devant une situation aussi violente le cerveau se bloque : stupeur, surprise, panique... »

La seule chose à faire, c'est de respecter les limitations de vitesse, les distances de sécurité, se concentrer sur la conduite... »



« faut choisir »

L'Association Marie-Lou témoigne

L'Association Marie-Lou tenait aussi un stand où l'on pouvait obtenir des informations sur les conduites à risque au volant. La particularité de cette association est de mener des campagnes de sensibilisation en s'appuyant sur des témoignages de victimes de la route.

L'association Marie-Lou a été créée en avril 2002 par les parents de Marie-Lou. Cette petite fille de 9 ans est morte le 1^{er} janvier 2002 au retour du réveillon du nouvel an, tuée par un conducteur roulant sous l'emprise du cannabis et sans permis.

Il existe aujourd'hui 18 relais sur l'ensemble du territoire.

Jean-Luc Callebaut a créé le relais Terry, du

nom de son fils de 19 ans, tué en juillet 2007 par un automobiliste qui avait trop bu.

Il nous livre ici son témoignage.
« Il était 22 heures lorsque mon fils a pris son scooter pour se rendre à une soirée. Un homme conduisant un tracteur est arrivé en face, a tourné à gauche, refusant la priorité à Terry. N'ayant pas eu le temps de freiner, il s'est encastré sous la beinne du tracteur qui lui a roulé dessus. Il est mort sur le coup. Une heure après l'accident, l'homme qui était au volant avait un taux d'alcoolémie de 0,66 g dans le sang, juste au-dessus de la limite légale pour prendre le volant. Ce n'était pas grand chose mais c'était suffisant pour l'empêcher de voir arriver mon fils.

Il a déclaré aux gendarmes qu'il s'était désaltéré avec quelques pastis bien dosés. La justice l'a condamné à 6 mois de prison avec sursis, 200€ d'amende pour un refus de priorité, un stage de sensibilisation aux règles de sécurité routière et une annulation du permis de conduire avec une interdiction de le repasser pendant six mois. C'est ce que valait la vie de Terry. C'est pourquoi notre association se bat pour que des peines plus sévères, prévues par les textes, soient prononcées. Ça éviterait à des victimes d'entendre ce que j'ai entendu : « Je m'en fous, je risque pas grand chose. »
De plus, les actions de prévention devraient être inscrites dans les programmes scolaires. »



La prévention dans les boîtes de nuit

Devant un simulateur de conduite équipé d'un volant, de vitesse et de pédales, Isabelle essaye d'éviter un accident. Le but : tester sa vitesse de réaction et sa capacité d'anticipation. Trop lent lui explique Vincent Biglietto, Responsable des actions de sécurité routière pour la préfecture de l'Oise. Ce dernier a déjà animé plus de 80 actions de ce genre dans les collèges et les lycées de la région. « On apprend aux élèves à acquérir les bonnes réactions au volant en leur faisant prendre conscience des dangers de la route.

Depuis quelques années, nous proposons des "soirées Sam". À l'entrée des boîtes de nuit, nous offrons des boissons gratuites ou des lots à gagner si les jeunes acceptent de désigner une personne qui ne boira pas de la soirée et qui pourra donc les conduire. De plus, en 2010, toutes les boîtes de nuit devraient installer des bornes éthylotests pour que les jeunes puissent connaître leur taux d'alcoolémie avant de prendre la route. Une charte devrait être également signée d'ici la fin de l'année avec les discothèques.

Celles-ci s'engageront ainsi à mettre des actions en place afin qu'aucune personne ne rentre chez elle ivre. En échange, la préfecture s'engage à former du personnel et à animer des "soirées Sam".
Le département de l'Oise est particulièrement touché par les accidents de la route en raison de sa proximité avec la région parisienne, la présence de plusieurs bretelles d'autoroutes très fréquentées par les poids lourds. On a enregistré 82 morts en 2008 contre 64 en 2007.

Les stupéfiants désormais détectés

Madame Gaceus, gardienne de la paix au commissariat de Creil, attachée à la brigade accident et délits routiers tenait un stand d'information sur la sécurité routière.

Quelles sont les questions des gens qui viennent vous voir ?

Beaucoup de jeunes nous interrogent sur les stupéfiants et le test salivaire dont on dis-

pose depuis environ un an. Il permet de détecter toutes les drogues (cocaïne, héroïne, amphétamine, opium, cannabis, etc.) consommées. On procède à ce genre de tests lorsque l'infraction est passible d'une suspension du permis de conduire (excès de vitesse, défaut d'assurance, accidents corporels). Si le test est positif, on fait procéder à une prise de sang systématique.

Beaucoup de consommateurs de cannabis ignoraient qu'ils pouvaient être détectés et comment. On risque de l'emprisonnement ferme ou avec sursis ainsi qu'une amende et des retraits de points sur le permis. Il faut faire prendre conscience aux jeunes que les stupéfiants peuvent avoir des conséquences graves sur une conduite. Ils ne s'en rendent pas compte.

la sécurité
accidents
la Macif,

constitue
« Tu t'es
malheureu-

consommer ou
in et plus un

ça produit :
des jeux
problèmes de
entation, de

travaillons
message, ce
n » mais :
ayons de le
limiter les
es. »

vous propo-
alcoolémie.
s gens qui

ar les gens
verres, ils ne
est trompeur
pression de
u'au jour où
passer à côté
us.
ence de la
t et la réalité.
ut pas faire
c soit on ne
re son taux
i on peut



Projet de territoire de la CAC

M. le Maire, les élus du Conseil communautaire dont ceux de Montataire ont adopté le 24 septembre dernier le projet de territoire de la CAC. Pouvez vous expliquer de quoi il s'agit ?

D'abord je souhaite rappeler que ce projet de territoire s'inscrit dans une démarche pour laquelle Montataire agit depuis plusieurs années : associer les habitants à la coopération intercommunale entre nos 4 villes (Creil, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul et Montataire), et solliciter leur participation. Chacun se souvient qu'à plusieurs reprises, les élus de notre ville ont manifesté leur attachement à ce principe : ne rien faire sans les habitants, ne pas prendre de décisions hâtives qui pourraient se retourner contre leurs intérêts. Nous avons enfin été entendus par nos partenaires et cela a abouti à la tenue des Etats Généraux de l'intercommunalité qui ont rassemblé plusieurs centaines de citoyens. Même si on peut toujours mieux faire en terme de participation des habitants, on peut se féliciter que cette démarche ait permis de jeter les bases d'un projet qui soit le fruit d'une réflexion ouverte avec les gens.

Avec le projet de territoire, nous avons donc désormais un document qui trace trois grandes orientations pour la période 2009-2014 : reconquérir le cœur de notre agglomération en requalifiant les friches industrielles en liaison avec le Programme de rénovation urbain, développer notre vocation économique et industrielle en donnant la priorité aux hommes notamment avec le concours de la nouvelle Agence de développement économique, améliorer les services à la population en matière de transport, d'environnement, de culture... Pour cela il faut des moyens et la question n'est pas neutre. Elle est même au cœur de l'enjeu pour réussir notre intercommunalité, aller de l'avant, travailler à la mise en place d'une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2011.

Justement on vous a souvent reproché d'être le mauvais élève de l'intercommunalité parce que vous auriez refusé de partager « votre » taxe professionnelle.

Je pense au contraire qu'on a essayé de ne pas faire n'importe quoi, et n'importe comment dans la précipitation. Prendre une partie de la taxe professionnelle de Montataire ne rendra pas Creil, Nogent-sur-Oise et Villers-saint-Paul plus riches. La situation, je crois, nous a donné raison. Ceux qui réclamaient à corps et à cri la taxe profes-



sionnelle unique sont aujourd'hui confrontés à cette réalité : le Président de la République a annoncé sa suppression, ce qui risque de se traduire par de très grandes difficultés pour les communes et de fait pour toutes les structures intercommunales. Nous, nous voyons d'abord l'intérêt et les besoins des habitants. Face à la crise, la coopération intercommunale est encore plus indispensable mais celle-ci, pour être efficace, doit s'opposer résolument à la politique gravissime que subit notre pays. Pour nous, le projet de territoire est un moyen de mobiliser les habitants en ce sens et sans leur engagement nous risquerions d'accompagner, même sans le vouloir, cette très mauvaise politique qui se traduit par la destruction de l'emploi, la remise en cause des services publics, une fiscalité de plus en plus lourde, injuste et inefficace.

Vous pensez qu'il sera possible d'inverser le cours des choses ?

Il faut s'y employer de toutes nos forces et la coopération intercommunale est un atout très important pour y parvenir. Il ne faut jamais perdre de vue que la France est une nation tout à fait originale en Europe : elle est composée de plus de 36 000 communes qui sont autant de foyers de vie démocratique. Pour le gouvernement, l'objectif est dans le cadre des directives de l'Europe capitaliste de réduire les dépenses publiques afin de drainer l'argent de la société vers le profit, les opérations en bourse, la spéculation et tenter de retrouver les profits d'avant la

crise. Or, pour atteindre cet objectif, le Président de la République et le gouvernement veulent engager une réorganisation territoriale totalement anti-démocratique. Le gouvernement envisage ainsi de supprimer des dizaines de milliers de sièges d'élus, de réduire une nouvelle fois le nombre de postes dans la fonction publique territoriale en supprimant 35 000 et, plus grave encore pour les habitants, de privatiser les services publics de proximité assurés par les communes. Imaginez que demain la restauration scolaire, la crèche, voire même l'école maternelle soit privatisée, que les services de la voirie ou de l'environnement, celui des transports publics soient assurés seulement par des entreprises privées. On sait ce qu'il adviendra : on paiera plus cher, il n'y aura plus de solidarité, chacun devra payer pour obtenir un service et celui qui n'aura pas les moyens ne pourra pas en bénéficier, on substituera la notion de client à celle d'utilisateur. Cette politique vise à enrichir les plus riches et au diable les services publics ! Il faut donc résolument s'opposer à cette orientation par un développement de la démocratie et de la coopération intercommunale.

C'est dans cette perspective que le projet de territoire de la CAC, si il est porté par les habitants, si ils s'en emparent, peut devenir un outil pour s'opposer aux mauvais coups, favoriser le développement économique, renforcer l'intercommunalité dans l'intérêt de la vie quotidienne des habitants.

G
U
L'app
Entra
C'est

D
gens m
phe qu
mois p
aura ré
très lo
qui se
voirs
D'aut
s'acc
ou tou
méde
« qu'
saiso
prova
victin
patho
le vir

« La
dans
les p
infect
Le c
emp
de s
pour
en c
94
pein
pour
à c
pop
vuln
mer
breu
Clar
exp
les
né
à é
con
ma
dar
de

Grippe A : un virus bien embarrassant

international

L'apparition du virus de la grippe A a entraîné un matraquage médiatique digne des plus grandes catastrophes. Entraîné aussi une concurrence effrénée des laboratoires pharmaceutiques pour trouver le vaccin le premier. C'est peut-être bien le point qui provoque aujourd'hui la méfiance d'une partie de l'opinion.

Dès le mois de septembre, les urgences auraient dû être débordées, les écoles fermées, les rues peuplées de gens masqués... C'est le scénario catastrophe que l'on nous prédit depuis plusieurs mois pour faire face au virus H1N1. Chacun aura remarqué que nous en sommes encore très loin. Si bien que nombreux sont ceux qui se demandent, aujourd'hui, si les pouvoirs publics n'ont pas forcé le trait. D'autant que le corps médical semble s'accorder sur le fait que ce virus est bénin, ou tout du moins comme l'explique Loïc Pen, médecin urgentiste à l'hôpital de Creil, « qu'il n'est pas plus grave que la grippe saisonnière. » En cinq mois, le virus a provoqué 26 décès de malades. 24 des victimes étaient cependant atteintes de pathologies importantes avant de rencontrer le virus H1N1.

« La meilleure manière de nous protéger dans les pays du Nord, c'est de protéger les plus vulnérables à l'émergence de ces infections ».

Le caractère bénin de la grippe A n'a pas empêché les laboratoires pharmaceutiques de s'engager dans une course de vitesse pour produire le vaccin. Les pays du nord en ont commandé plus d'un milliard, dont 94 millions pour la France. Il en restera à peine 10% pour les pays pauvres. Ils vont pourtant comptabiliser 96% des décès suite à cette nouvelle maladie. Fragiles, ces populations sont en effet particulièrement vulnérables à toute infection. C'est précisément ce qui suscite l'indignation de nombreux chercheurs et médecins. Ainsi Jean-Claude Ameisen, professeur d'immunologie explique que « la grippe aviaire a surgi dans les pays de l'hémisphère sud. Le SRAS est né en Chine. La grippe H1N1 a commencé à émerger au Mexique. On voit que les conditions de vie, de travail avec les animaux, de protection de la santé et d'hygiène dans les pays du sud augmente la probabilité de voir surgir des infections et des épidé-

mies qui se propagent ensuite dans le monde ». Aussi, ajoute-t-il : « La meilleure manière de nous protéger dans les pays du Nord, c'est de protéger les plus vulnérables à l'émergence de ces infections ».

Mais ce discours de bon sens se heurte à la politique des laboratoires pharmaceutiques. Alors que depuis des décennies des millions de personnes meurent du paludisme, tous refusent d'investir dans la recherche pour trouver un remède efficace. Pour quelle raison ? Le profit. Aucune population d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine n'a les moyens d'acheter des médicaments à un prix qui

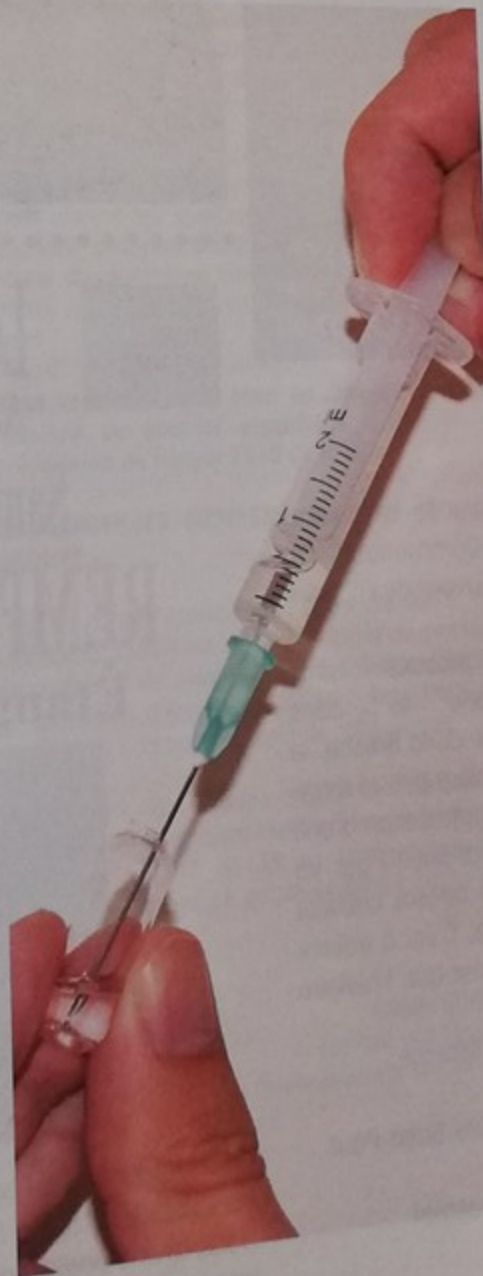
garantirait des marges de bénéfices avantageuses pour les laboratoires. Ce n'est pas le cas dans les pays du nord. La preuve, il a suffi seulement quelques mois pour mettre au point un vaccin contre la grippe H1N1. C'est ce que l'on nomme la fracture sanitaire ou l'inégalité devant la maladie.

Faut-il ou non se vacciner ?

Enfin des doutes sont exprimés quant à l'efficacité et aux effets secondaires que pourraient entraîner le vaccin. Pour l'épidémiologiste Yves Charpak, l'équilibre est difficile à trouver entre « l'urgence et la sécurité : on fabrique un vaccin dans l'urgence mais on aura pas le temps de le tester complètement. Il peut y avoir des effets secondaires. Alors soit on attend un an de plus pour faire tous les tests nécessaires, soit on démarre la vaccination.² »

Pour Loïc Pen, il ne fait aucun doute qu'il faut se vacciner car « il faut raisonner en terme de santé publique car il peut y avoir beaucoup plus de morts si on ne se vaccine pas qu'en raison des complications. »

Ce dernier dénonce par contre l'attitude du gouvernement qui demande à « l'hôpital public qui a été mis à genoux d'être prêt à répondre à une catastrophe majeure. Or nous ne sommes pas prêts car cela fait des années que nous sommes en difficulté et que nous le disons. On ne peut pas nous demander de faire plus avec encore moins. Et on ne demande rien aux cliniques privées alors même qu'elles sont financées par les fonds publics. »



¹ Voir vidéo sur le site de l'Espace éthique des Hôpitaux de Paris : www.espace-ethique.org
² Voir entretien dans l'hebdomadaire Politis, N°10661.

Groupe communiste et républicain

Réforme des collectivités et des finances locales : il y a urgence à réagir

Le président Sarkozy et son gouvernement souhaite reprendre en main l'aménagement du territoire dans tous les domaines (Transport, foncier, logement...).

Celle qui, incontestablement constitue un élément essentiel de cette politique, est la réforme territoriale et des finances locales.

L'objectif derrière cette réforme n'est pas la simplification de l'organisation de la République, mais bel et bien une attaque sur l'ensemble de nos collectivités (région, département, commune), qui sont considérées comme des facteurs de résistance à la mise en concurrence.

Au lieu d'aménager le territoire sur une logique de solidarité et d'égalité, le gouvernement promeut un seul impératif « la compétitivité des territoires ».

Cerise sur le gâteau, pour mener à bien cette réforme, on supprime la taxe professionnelle, avec comme conséquence une perte complète du pouvoir fiscale pour nos collectivités. Cela va entraîner par voie de conséquence un transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages. À Montataire la taxe professionnelle s'élève à près de 65 % de nos recettes fiscales, les ménages montatairiens ne pourront supporter un tel transfert de fiscalité.

Nous devons résister, des voix même à droite se font entendre pour dire que cette réforme porte une vraie rupture dans la politique de l'Etat en direction des collectivités. Cette question dépasse le clivage Droite/Gauche ; il s'agit d'une reprise en main violente de l'Etat et la fin de la décentralisation.

Nous ne devons pas céder, il faut exiger une réforme qui implique les populations, nous exigeons un aménagement du territoire basé sur la démocratisation réelle des institutions locales.

Citation à méditer :

« Dans 20 ans, mon souhait, c'est que notre système soit fondé sur les régions et de grandes communes, au sein desquelles les communes continueraient peut-être à exister, mais avec un rôle bien moindre et une quasi tutelle de la communauté de communes dont elles feraient partie »

Edouard BALLADUR (2008)

Les élus du Groupe
Communiste et Républicain

Groupe socialiste, radical et apparenté

Préparation du budget primitif 2010

La préparation du budget 2010 a lieu dans un contexte de crise économique, la crise du système capitaliste, avec des retombées désastreuses sur le plan de l'emploi tant au niveau national que local. A Montataire, chez GOSS, 174 licenciements de salariés sont prévus. Chez Arcelor-Mittal, un plan de 75 départs « volontaires » et la délocalisation d'un service de gestion de production sont programmés. Cette crise n'est pas terminée, la reprise tant annoncée n'a pas encore eu d'effets sur l'économie réelle et nous devons rester mobilisés pour la défense de l'emploi.

Avec la suppression de la taxe professionnelle dès 2010, décidée par le Président, l'inquiétude est grande quant aux mesures de remplacement présentées dans la loi de finances 2010. Pour notre ville, cette taxe représente 65 % des recettes fiscales locales (avec la Taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti) et 35 % des recettes de fonctionnement.

Dans un premier temps, l'Etat compenserait à hauteur des sommes perçues en 2009. Mais ces compensations ne couvriraient donc pas la totalité de l'inflation prévue à 1,2%. A noter qu'en 2010, notre ville ne percevra plus la dotation de compensation pour la perte de taxe professionnelle en 2007, qui nous a été versée par l'Etat, de manière dégressive sur 3 ans. Cela ampute notre budget de 1 022 678€ par rapport au budget primitif 2009.

Dans ce contexte, comment faire face aux dépenses de fonctionnement des services à la population, comment réaliser les investissements prévus dans les quartiers, comment financer les travaux de maintenance du patrimoine communal bâti et non bâti (route, voies, cadre de vie) sans avoir recours à l'emprunt ?

Nous vous invitons à venir en discuter dans les réunions de quartier organisées autour de la préparation du budget 2010 de la ville.

UN CONSEILLER SUPPLEMENTAIRE AU SEIN DU GROUPE

Lors du conseil municipal du 6 octobre 2009, Eric QUIVIGER, 33ème sur la liste des forces de gauche et de progrès, a été désigné Conseiller Municipal suite à la démission d'Anne-Marie RICHET. Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de notre groupe.

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie (contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34).

Colette BURATO,
Adjointe aux Finances
et au Développement Economique

Groupe Parti ouvrier indépendant

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Tant que la caméra marche...

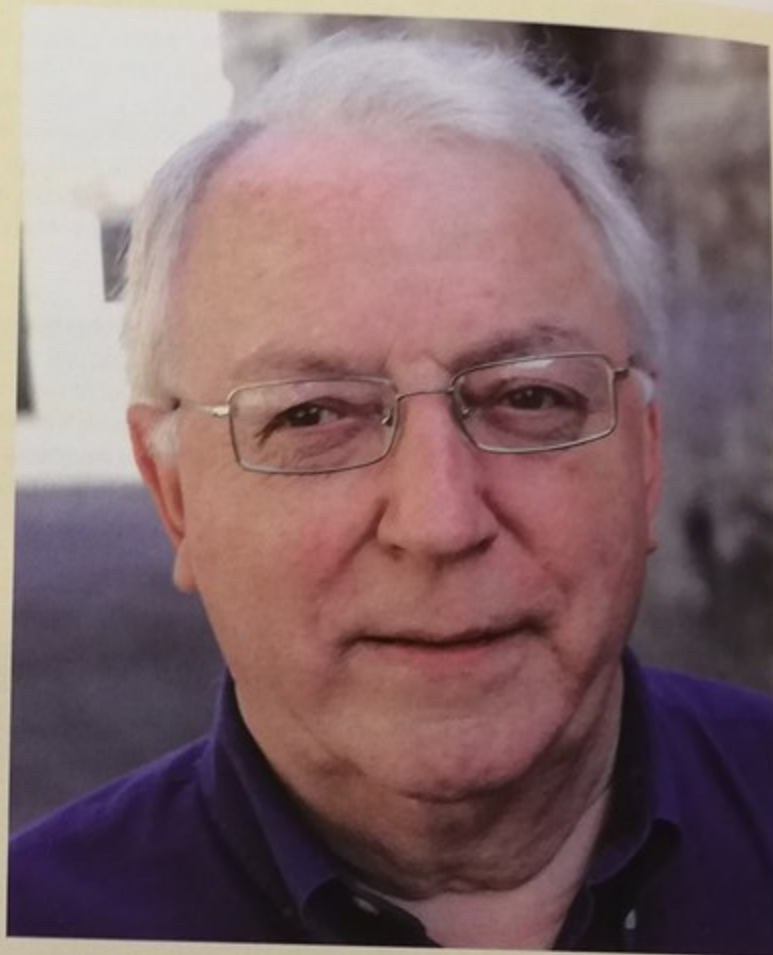
Président de l'association Vidéo Travelling depuis 2002, Gérard Trin voue une véritable passion à la prise de vue vidéo. Il nous raconte ici ce qui l'a conduit sur le chemin de cette association à laquelle il consacre l'essentiel de son temps.

La première fois que Gérard Trin entend parler de l'association, c'est en 1998, chez le coiffeur. Le sachant à la retraite, celui-ci lui propose de rejoindre Vidéo Travelling, créé deux ans plus tôt : « Il m'a dit, pourquoi tu ne viens pas à Vidéo Travelling ? On fait des films ! Voilà comment ça a démarré. » Lui qui se cherchait une occupation pour occuper son temps libre, ça tombait plutôt bien. Surtout qu'il aimait bien se servir de son caméscope pour filmer les rencontres familiales : « je montrais les images telles quel. Mais je me rendais bien compte que c'était trop long. »

Et les photos, ça ne le satisfaisait pas non plus : « C'était bien joli d'un point de vue artistique mais quand on regardait une photo montrant quelqu'un en train de rire, on ne souvenait pas toujours de la raison ou alors ça finissait par tomber dans les oubliettes. Ça m'a toujours posé question. » Gérard Trin a besoin de l'image et du son, pour préserver les souvenirs, la mémoire des instants. C'est donc très naturellement qu'il rejoint Vidéo Travelling et qu'il y trouve sa place. Au contact des autres membres, il va acquérir des notions de montage, améliorer ses prises de vue, porter plus d'attention au son. C'est la transmission des savoirs, « on se forme entre nous, les plus expérimentés apprennent aux autres. ». C'est aussi ce qui lui plaît dans cette association, cette manière d'apprendre aux uns et aux autres, des uns et des autres.

Après plus de dix ans d'existence, Gérard Trin considère que la qualité des films réalisés par l'association s'est considérablement améliorée. Cette façon collective de travailler n'y est pas pour rien. Depuis 2002, on peut voir chaque année en novembre quelques-unes de ces réalisations dans le cadre de la manifestation « Ecrans ouverts sur la ville. » Plus de 20 films sont ainsi diffusés durant deux jours. Des films de vacances et aussi des films de la vie qui traverse Montataire. Les projections ont attiré quelques trois cents personnes. Pour l'association, cela représente un gros travail car il faut visionner tous les films diffusés.

« Tant que la caméra marche, le bonhomme suit »



Mais le plus gros du travail, c'est évidemment la fabrication des films : « une minute de film, c'est deux heures de travail explique Gérard Trin. Il faut donc être très patient et avoir pas mal de temps libre. » Lui y passe plus de 35h par semaine mais ne s'en plaint pas. Sa maxime, c'est d'ailleurs « tant que la caméra marche, le bonhomme suit. »

Le film qui lui a demandé le plus de temps et qui l'a sans doute le plus ému, c'est celui sur la construction du cinéma Pathé qu'il a réalisé avec Michel Roger. Neuf mois de travail : « On a filmé les parkings vides et puis le début de la construction jusqu'à la fin. J'ai même pris des vues aériennes avec un copain pilote. Parfois on se déplaçait pour filmer seulement dix minutes. Il y a des jours où l'on nous disait de venir à 9h pour filmer une séquence précise et finalement ça se passait à 14h. Alors il fallait revenir. » Beaucoup de travail donc mais une grande satisfaction quand la direction du cinéma décide de diffuser le film dans la plus grande salle du groupe. Tout le

personnel y avait été invité : « On était très ému se souvient Gérard Trin. C'est mon premier film important, mon meilleur souvenir. » C'est aussi le premier film qui est réalisé sur ordinateur car c'est à ce moment-là que l'association est passée au montage numérique : « En neuf mois, on a eu le temps d'apprendre mais ça a été un vrai calvaire. Heureusement que le fils de Michel était là pour nous donner un coup de main. Enfin, il suffisait de s'y mettre. »

Ce que Gérard Trin aime le plus dans le processus de fabrication d'un film, c'est filmer. Sans distinction. C'est pourquoi, quand on vient demander à Vidéo Travelling de venir filmer un événement, ses membres répondent souvent présent. Ils étaient aux 20 ans de l'école de musique, à la fête des écoles, au Festival danses et musiques du monde. Voilà des images, un travail qui contribuent à nourrir la mémoire de la ville.

état civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Août 2009

- le 11 : FOLGOSA--RODRIGUES DA SILVA Catarina

Septembre 2009

- le 1er : DUPUIS Enzo
- le 3 : CHASSAING Nathan
- le 9 : RÉCOLET Gabin
- le 11 : CLOUTRIER Lalie
- le 15 : VILAS BOAS MIRANDA Andrea
- le 16 : GRANSART Robin
- le 19 : CHOUIKHA Sabine
- le 19 : CHOUIKHA Yasmine
- le 22 : MEDJANA Célia
- le 25 : RIGALT Célia
- le 28 : HACAULT--NATTER Olivia
- le 29 : CHICHANE Hissam

Ils se sont mariés

Septembre 2009

- le 26 : PINGUET Gilles et DUVIVIER Myriam

Ils sont décédés

Septembre 2009

- le 8 : CRETON Simonne, veuve BURATO, 94 ans
- le 13 : GOGORA Emilie, épouse PECQUEUX, 85 ans
- le 20 : GERMAIN Jeannine, veuve FEUILLETTE, 76 ans

Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux arrivants à Montataire doivent se faire inscrire sur la liste électorale. Pour cela, ils doivent se présenter avant le 31 décembre, munis de :

- Pour les citoyens français : la carte nationale d'identité ou d'une pièce d'identité et de la preuve de la nationalité française,
- d'un justificatif de domicile à leur nom et prénoms.

Pour les ressortissants de la Communauté Européenne :

Ils ont également le droit de voter aux Élections Municipales et Européennes. Pour se faire inscrire sur la liste électorale, ils doivent présenter avant le 31 décembre :

- la carte de séjour,
- un justificatif de domicile à leur nom et prénoms,
- une attestation sur l'honneur manuscrite indiquant que l'intéressé jouit de ses droits civiques dans son pays.

Pour les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28/02/2010 :

Un courrier a été adressé, fin septembre, à tous les jeunes gens nés entre le 01/03/1991 et le 28/02/1992 pour les avertir de leur inscription d'office sur les listes électorales. Si l'un d'entre eux n'a pas reçu de lettre, il lui est conseillé de vérifier auprès du service Élections qu'il n'y a pas eu d'oubli.

Changement d'adresse sur la liste électorale

Les personnes qui changent d'adresse dans Montataire doivent également le signaler en Mairie. Elles doivent se munir des mêmes justificatifs que ci-dessus.

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en août, septembre et octobre 1993 doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser, à partir du jour de leur 16^e anniversaire et avant le 31 décembre 2009.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera remis une attestation de recensement à fournir lors de l'inscription à tous les examens et concours y compris le permis de conduire.

JADE News

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

www.associationjade.com

Service Animation

Les ateliers et activités des vacances de la Toussaint ont été un réel succès, avec un partenariat renforcé par l'équipe des sports et le centre de loisirs ados de la ville.

Pendant les vacances, ils ont pu découvrir des lieux magiques de Paris, des symboles de l'histoire et de l'art contemporains. Pour les vacances de décembre, venez dès maintenant découvrir le programme, vous renseigner sur un séjour Montagne « Multi-activités ».

De nombreuses surprises vous attendent pour finir l'année en beauté.

LE P.A.I.J.

Le PAIJ vous propose des locaux réaménagés pour améliorer ses services. Cette nouvelle configuration doit nous permettre de vous recevoir dans de meilleures conditions.

Le PAIJ participe à l'organisation d'un forum des métiers de l'économie sociale et solidaire. Il aura lieu le 26 novembre 2009 à la Salle des Rencontres (près du cinéma Pathé).

Venez nombreux découvrir les métiers de ce secteur. De nombreux professionnels vous attendent sur place pour promouvoir ce domaine mais aussi vous faire découvrir les offres d'emploi dans un secteur souvent mal connu et qui offre pourtant une large palette de métiers.

Prenez vite contact avec l'équipe du PAIJ, tous les jours du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H (sauf mardi et jeudi matin).

M. SARKOZY SUPPRIME
LA TAXE PROFESSIONNELLE.
EN 2010, LES IMPOTS
EXPLOSERONT-ILS ?

QUEL AVENIR
POUR LES SERVICES
MUNICIPAUX ?



LES ÉLUS VOUS ALERTENT : LES FINANCES COMMUNALES SONT EN DANGER GRAVE ET IMMINENT !

Les réunions de quartier sont toutes précédées d'une visite de quartier
annoncée par une invitation distribuée dans les boîtes aux lettres

Calendrier des réunions de quartier :

- Salle des centres de loisirs : Vendredi 30 octobre 2009 > 18H30
- Salle de la RCCEM : Vendredi 6 novembre 2009 > 19H00
- École Joliot Curie : Vendredi 13 novembre 2009 > 18H30
- Salle de la Libération : Jeudi 19 novembre 2009 > 18H30
- Espace Elsa Triolet : Vendredi 27 novembre 2009 > 18H00
- École Maurice et Lucie Bambier : Mercredi 2 décembre 2009 > 18H00
- École Paul Langevin : Jeudi 10 décembre 2009 > 18H30
- École Henri Wallon : Jeudi 17 décembre 2009 > 18H30
- École Danièle Casanova : Jeudi 28 janvier 2010 > 18H30
- Salle des Fonds de Montataire : Mercredi 3 février 2010 > 18H30
- Salle Résidence Hélène : Mardi 9 février 2010 > 20H30

> **Débat d'orientation budgétaire : Lundi 22 février 2010**

VENEZ NOMBREUX, VOUS Y ÊTES LES BIENVENUS !